

# **AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

## **Installations classées pour la protection de l'environnement**

### **COMMUNE DU MAY-SUR-EVRE**

Par arrêté préfectoral DIDD - 2024 n° 62 du jeudi 4 avril 2024, une enquête publique est ouverte en mairie du MAY-SUR-EVRE, du vendredi 17 mai 2024 à 9h au lundi 17 juin 2024 à 12h, soit pour une période de 31 jours, sur la demande présentée par Monsieur le gérant de la société PALAMY, en vue d'être autorisé à augmenter les capacités de production et de stockage de films plastiques, pour son installation située au 31 rue David d'Angers 49122 LE MAY-SUR-EVRE, activité relevant de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette demande, constituée conformément aux dispositions du code de l'environnement, comporte notamment une étude d'impact et son résumé non technique, une étude de dangers et son résumé non technique, des plans ainsi que l'avis tacite de l'autorité environnementale et l'accusé réception du pétitionnaire en réponse à cet avis.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera déposé à la mairie du MAY-SUR-EVRE afin que le public puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituels de la mairie (les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30, les mardi et jeudi de 8h30 à 12h et le samedi des semaines impaires de 9h à 12h). Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à la mairie du MAY-SUR-EVRE, qui les annexera au registre d'enquête ou envoyées en préfecture sur l'adresse [pref-enqpub-palamy@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-enqpub-palamy@maine-et-loire.gouv.fr). Le dossier sera également consultable sur un poste informatique en préfecture (Bureau des procédures environnementales et foncières) du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h15 à 16h15.

Mme Christine DELEUME, nommée commissaire-enquêteur par décision du Tribunal administratif de Nantes en date du 5 mars 2024, recevra en personne à la mairie du MAY-SUR-EVRE, les observations du public, les :

- vendredi 17 mai 2024 de 09h00 à 12h00,
- samedi 25 mai 2024 de 09h00 à 12h00,
- lundi 3 juin 2024 de 15h00 à 17h00,
- lundi 17 juin 2024 de 09h00 à 12h00.

À compter de la date de publication de l'avis d'ouverture d'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance et obtenir communication du dossier d'enquête publique à la préfecture de Maine-et-Loire – Bureau des procédures environnementales et foncières.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie du MAY-SUR-EVRE, à la préfecture de Maine-et-Loire – Bureau des procédures environnementales et foncières, et sur le site Internet de la préfecture de Maine-et-Loire (<http://www.maine-et-loire.gouv.fr> - rubrique « Publications – enquêtes publiques »). La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions ou la décision de refus, sera prise par arrêté du préfet de Maine-et-Loire.

Des informations complémentaires pourront être demandées auprès de M. Fabien COUTAND, responsable industriel du site, aux coordonnées suivantes : 31 rue David d'Angers 49122 LE MAY-SUR-EVRE - [fabien@palamy.com](mailto:fabien@palamy.com).

Le présent avis, le dossier, et les observations du public formulées pendant l'enquête sur l'adresse électronique ci-dessus seront publiés sur le site Internet de la préfecture.